FINALE JEUX DU QUÉBEC - ÉTÉ 2025
CRITÈRES ET PROCESSUS DE SÉLECTION
ATHLÉTISME

DÉLÉGATION DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

APERÇU

Toutes les sélections seront effectuées conformément aux normes d'opération des Jeux du Québec, et seront soumises à Athlétisme Québec ainsi qu'à URLSCA pour validation et approbation.

Le comité de sélection régional, sous la supervision du répondant désigné par Athlétisme Québec, est responsable de la mise en œuvre de ces critères, et détient l'autorité unique de prendre toutes les décisions concernant la sélection de l'équipe pour les Jeux du Québec.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Sylvain Cloutier, sylvain.cloutier@sas.ulaval.ca, 418-656-2131 #406967

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. ENDROIT ET DATES DES JEUX DU QUÉBEC

École secondaire des Pionniers, Ville de Trois-Rivières, du 26 au 29 juillet 2025

1.2. DATES IMPORTANTES

Date	Description	Endroit
1er janvier 2024 au 2 juillet 2025	Période de réalisation des standards ESPOIRS	N/A
10 juin	Sélection des Jeux du Québec en lancer Disque et Marteau et Perche	PEPS, Université Laval
28 juin	Sélection des Jeux du Québec	Montmagny, École Louis-Jacques Casault
28 juin	Réunion du comité de sélection régional	Montmagny
8 juillet 2025	Fermeture des inscriptions à la Finale des Jeux du Québec	N/A
À venir	Soirée prédépart – Information à valider avec votre URLS	À venir
26 au 29 juillet	Dates de compétition	Trois-Rivières

1.3. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

- 30 athlètes et 5 entraîneur·es maximum;
- Chaque athlète peut être inscrit·e à un maximum de **3** épreuves individuelles et **un** relais **ou** aux épreuves combinées (heptathlon, décathlon) et **un** relais;
- Les athlètes inscrit·es aux épreuves combinées ne peuvent pas s'inscrire aux épreuves individuelles;
- Les délégations peuvent inscrire 2 athlètes par épreuve individuelle de même qu'aux épreuves combinées et 1 équipe par épreuve de relais.

AUCUN STANDARD D'INSCRIPTION N'EST EXIGÉ À L'ÉTÉ 2025

1.4. ADMISSIBILITÉ

Afin d'être admissible à participer à la Finale provinciale des Jeux du Québec, l'athlète doit :

- Être né en 2008, 2009, 2010 ou 2011;
- Avoir participé à l'événement régional de qualification de sa région;
- Être identifié·e « espoir régional » par Athlétisme Québec;
    - Avoir atteint une norme d'identification dans la période de qualification – Normes d'identification 2024-2025 ;
    - Être membre provincial·e d'Athlétisme Québec;
- Avoir rempli le formulaire de déclaration d'admissibilité et d'appartenance régionale.

1.5. RÉGION D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

L'athlète doit représenter la région où est situé son domicile en date du 1er mai 2025.

Une personne a, en vertu du Code civil du Québec, un seul **domicile** et peut avoir plusieurs **résidences**. Les enfants mineurs sont présumés **domicilier** chez leurs tuteurs (article 80 du Code civil). Dans le cas où les parents sont séparés, le domicile est situé là où le mineur passe la majorité de son temps.

2. PROCESSUS DE SÉLECTION

Le comité de sélection régional appliquera le processus suivant pour sélectionner les 30 représentant·es de la région dans l'ordre hiérarchique mentionné :

2.1. SÉLECTION AUTOMATIQUE :

a. Tous·tes les athlètes né·es en 2008 ou 2009:
   i. qui ont réalisé **lors de la finale régionale**, la meilleure performance dans 2 épreuves et plus;
   ii. qui ont réalisé **lors de la finale régionale**, la meilleure performance dans 1 épreuve;
   iii. qui ont réalisé **lors d'une autre compétition sanctionnée depuis le 1er janvier 2025**, la meilleure performance dans 2 épreuves et plus;
   iv. qui ont réalisé **lors d'une autre compétition sanctionnée depuis le 1er janvier 2025**, la meilleure performance dans 1 épreuve ;
   v. qui ont réalisé **lors de la finale régionale**, un top 2 dans 2 épreuves et plus;
   vi. qui ont réalisé un podium **lors de la finale régionale**;

b. Tous·tes les athlètes né·es en 2010 ou 2011:
   i. qui ont réalisé **lors de la finale régionale**, la meilleure performance dans 2 épreuves et plus;
   ii. qui ont réalisé **lors de la finale régionale**, la meilleure performance dans 1 épreuve;
   iii. qui ont réalisé **lors d'une autre compétition sanctionnée depuis le 1er janvier 2025**, la meilleure performance dans 2 épreuves et plus;
   iv. qui ont réalisé **lors d'une autre compétition sanctionnée depuis le 1er janvier 2025**, la meilleure performance dans 1 épreuve;
   v. qui ont réalisé **lors de la finale régionale**, un podium dans 2 épreuves et plus;
   vi. qui ont réalisé un podium **lors de la finale régionale**;

À la suite des 10 premières rondes de sélection automatique (a et b) si des places sont encore disponibles, celles-ci seront comblées avec les athlètes qui auront **respecté les critères d'admissibilité**, mais qui n'auront pas été sélectionné·es au terme des rondes de sélection automatique.

2.2. FAIRE APPROUVER SA SÉLECTION

Le comité de sélection devra déposer à Athlétisme Québec sa liste d'athlètes sélectionné·es à l'aide du fichier modèle fourni pour approbation avant d'être officialisée et ajouté·e à PROJEUX.

Étapes du processus de sélection :

- Déroulement des Jeux régionaux;
- Soumission de la liste du comité de sélection à Athlétisme Québec;
- Validation de la liste et des résultats par Athlétisme Québec;
- Communication aux athlètes sélecitonné·es et non sélectionné·es;
- Inscription dans ProJeux par le·la répondant·e régional·e.

JOURNÉE No 1 :

DATE : MARDI 10 JUIN 2025

ENDROIT : TERRAIN DE LANCERS DU PEPS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Épreuves au programme:

Benjamin – Cadet – Juvénile : Disque – Marteau - Perche

FINALE JEUX DU QUÉBEC - ÉTÉ 2025
CRITÈRES ET PROCESSUS DE SÉLECTION
ATHLÉTISME

Horaire provisoire :

17 H 00 : INSCRIPTION ET PAIEMENT + RÉCUPÉRATION DES DOSSARDS

17 H 30: FIN DES INSCRIPTIONS

18 H 00 MARTEAU F ET H
18 H 00 Perche F et H
19 H 00 Disque F et H

20 H 00: FIN DE LA RENCONTRE

JOURNÉE No 2 :

DATE : SAMEDI 28 JUIN 2025

ENDROIT : STADE EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE LOUIS-JACQUES-CASAULT, MONTMAGNY

Épreuves au programme:

Colibri – Minime : quadrathlon composé des épreuves suivantes : 50 m – 600 m – Longueur zone – Javelot

Benjamin : 80 m, 800 m, 80 m haies (30"), 200 m haies (30"), 800 m marche, longueur, hauteur, poids, javelot

Cadet : 100 m, 300 m, 800 m, 2000 m, 80 m haies (30")/100 m haies (33"), 200 m haies (30"), 1.5 KM marche, longueur, hauteur, poids, javelot

Juvénile: 100 m, 400 m, 800 m, 3000 m, 100 m haies (30")/110 m haies (36"), 400 m haies (30" / 33"), 3 KM marche, longueur, triple saut, hauteur, poids, javelot

Horaire provisoire : *Attention: cet horaire sera avancé chaque fois que possible et certaines catégories pourront être regroupées si le nombre le justifie.*

9 H 00 : RÉCUPÉRATION DES DOSSARDS

9 H 30: FIN DE LA RÉCUPÉRATION DES DOSSARDS

PISTE (toutes les courses sont des finales directes, sections chronométrées)		PELOUSE	
10 H 00	80 m haies (Benj F-H, puis Cad F)	10 H 00	Longueur F (Benj-Cad-

Juv)			
10 H 10	100 m haies (Juv F)		Hauteur H (Benj-Cad-Juv)
10 H 15	100 m haies (Cad H)		Javelot F (Benj-Cad-Juv)
10 H 20	110 m haies (Juv H)		
10 H 25	800 m (Benj-Cad F, puis H)		
	800 m (Juv F, puis H)		
10 H 45	50 m (Col-Min F, puis H)		
10 H 55	80 m (Benj F, puis H)		
11 H 05	100 m (Cad F, puis H)	11 H 00	Longueur H (Benj-Cad-Juv)
	100 m (Juv F, puis H)		Poids F (Benj-Cad-Juv)
11 H 35	200 m haies (Benj-Cad F, puis H)		Javelot (Col-Min F et H)
11 H 45	400 m haies (Juv F, puis H)		

11 H 55 DINER

13 H 00	2000 m (Cad F, puis H)	13 H 00	Longueur zone (Col-Min F-H)
13 H 20	3000 m (Juv F, puis H)		Hauteur F (Benj-Cad-Juv)
13 H 50	300 m (Cad F, puis H)		Poids H (Benj-Cad-Juv)
14 H 00	400 m (Juv F, puis H)		
14 H 10	600 m (Col-Min F, puis H)	14 H 00	Triple saut F et H (Juv)
14 H 25	800 m Marche F et H (Benj)		Javelot H (Benj-Cad-Juv)
	1.5 KM marche (Cad F et H)		
	3 KM marche (Juv F et H)		

15 H 00 : FIN DE LA RENCONTRE

15 H 30 : RÉUNION DES ENTRAINEURS